BASE FREGATE 4 - 90 modifier
PLAN D'IMPLANTATION
Surface Habitable = 88.82 m²
Surface Annexe = 22.57 m²
ECHELLE : 1/200e

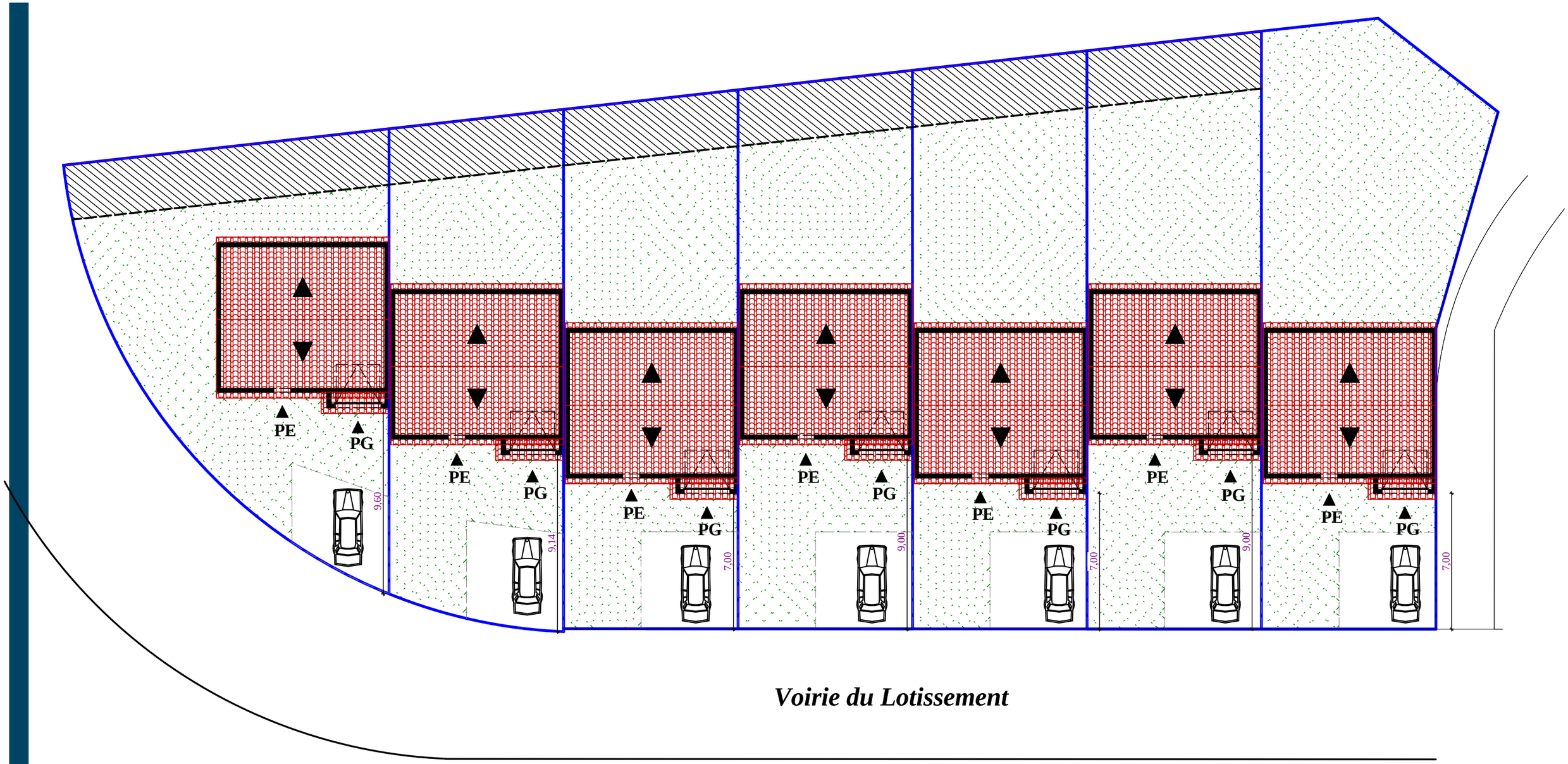

Version du 12/10/2015

L'orientation des façades sera déterminée par le plan d'implantation.
Les surfaces et les dimensios sont données à titre indicatif et sont succeptibles d'être modifiées en fonction de l'ajustement de l'enveloppe extérieure de la maison lors de l'adaptation au terrain.
NB : perspective non contractuelles (les modifications concernant les façades seront actualisées sur le permis de construire).

Signature précédée de la mention " bon pour dessin "		***Date***